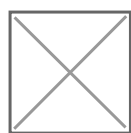


Bien-Être au travail: des chiffres qui montrent de quoi on parle



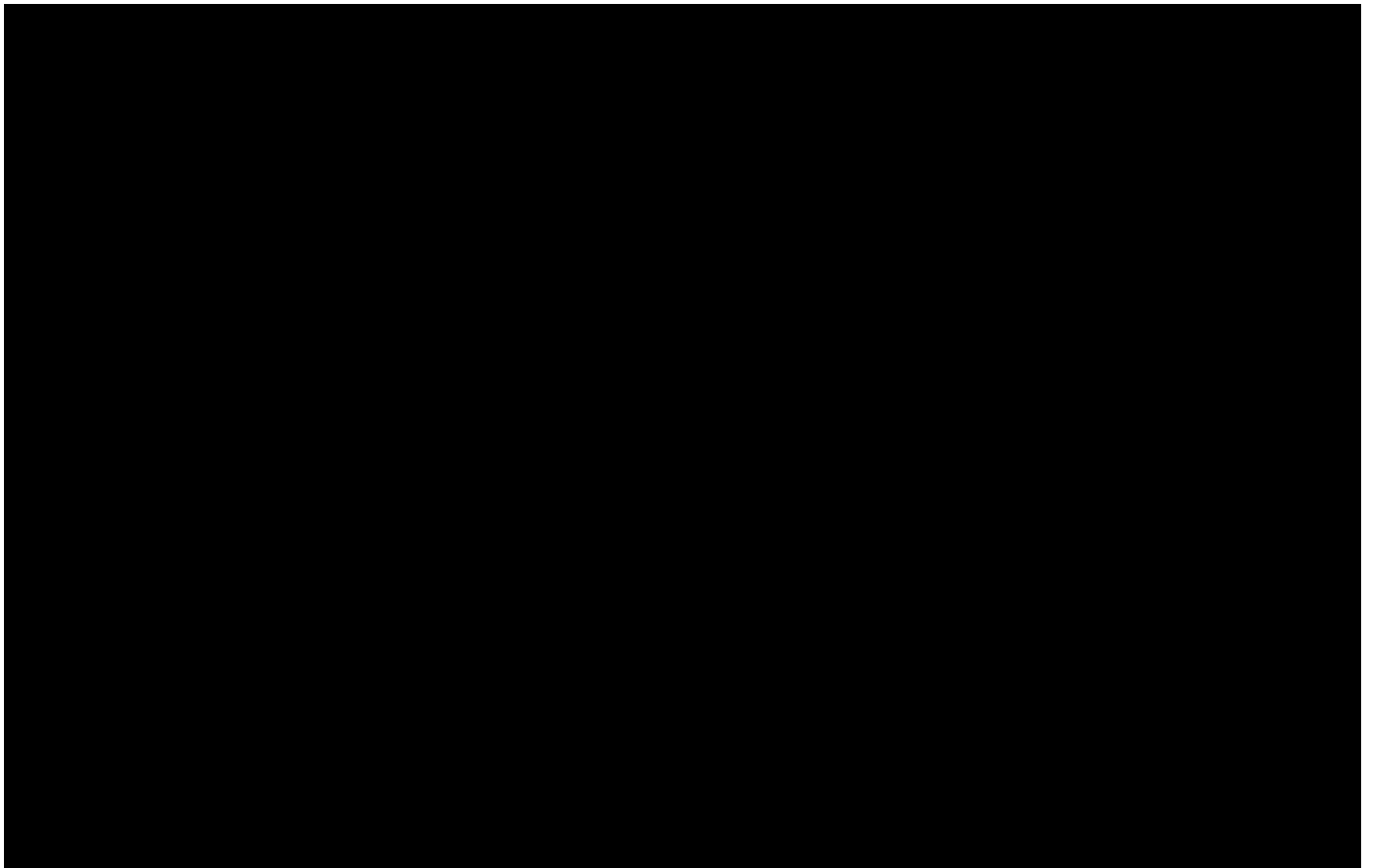
De quoi parle-t-on? Rien ne vaut quelques chiffres bien parlants pour lancer une discussion sur le bien-Être au travail! Voici donc une dizaine de statistiques belges qui attirent l'attention. Pour que votre message ait plus d'impact, n'hésitez pas à le personnaliser avec vos propres données.

Sujets: [Ergonomie](#), [Risques psychosociaux](#), [Accidents du travail et incidents](#), [Santé](#), [Bruit](#), [Sécurité routière](#)

©: publié le 22.04.2024 par la rédaction, prevent.be

Last change: 07.04.25

En 2023, 50 travailleurs ont perdu la vie dans des accidents de travail et 34 sur le chemin du travail.

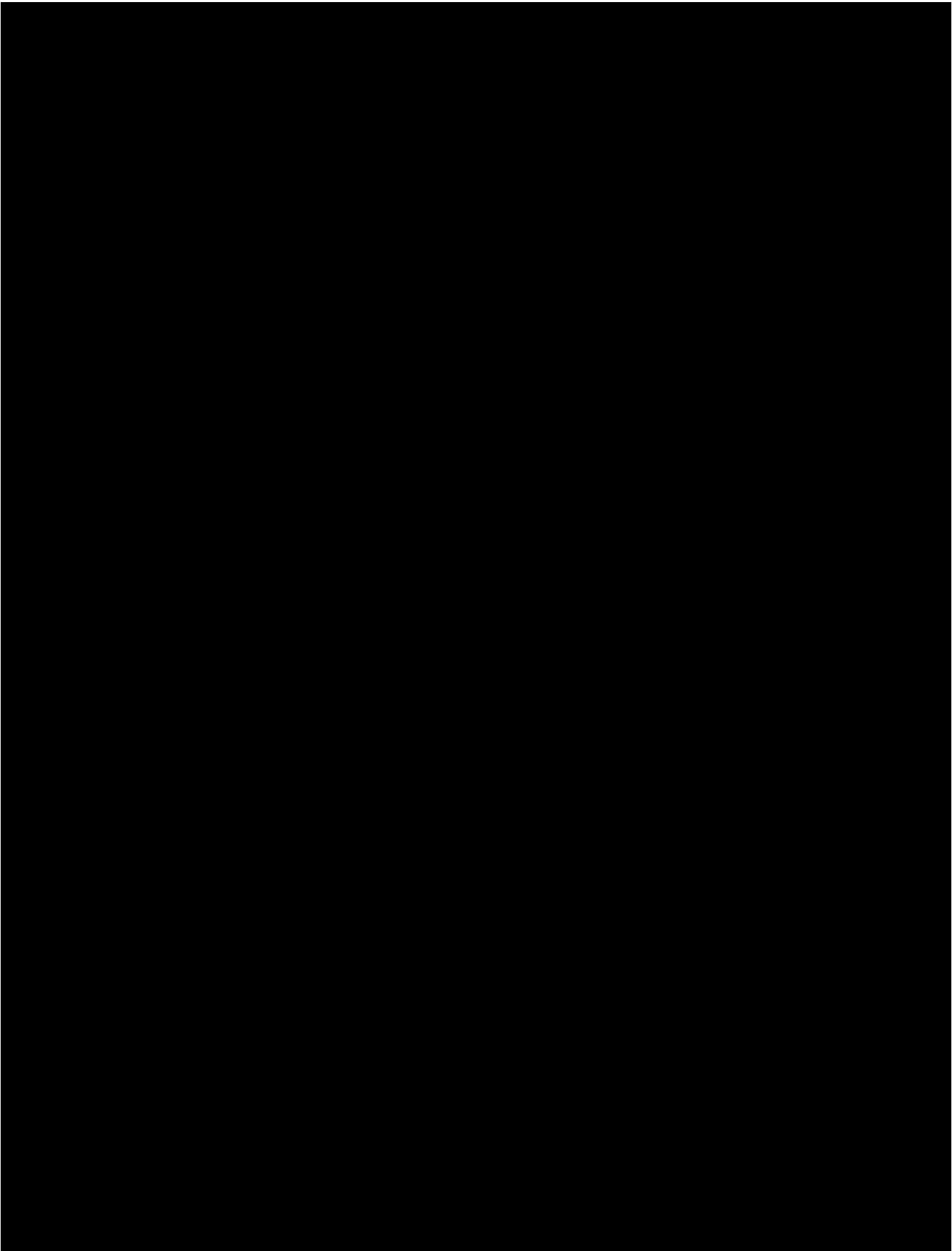


En Belgique, en 2023, on a enregistré quelque **170.000 accidents du travail** (accidents sur le lieu du travail et sur le chemin du travail). Environ 5 travailleurs sur 100 ont donc été victimes d'un accident du travail en 2023. Comme ce chiffre est calculé sur la base

d'Équivalents temps plein, il est fort probable qu'il soit en fait plus élevé.

La sécurité est une responsabilité commune: pour lancer une session de formation ou d'information sur le sujet, utilisez notre cours vidéo [Sécurité, une responsabilité commune](#).

1 victime sur 10 a glissé ou trébuché.

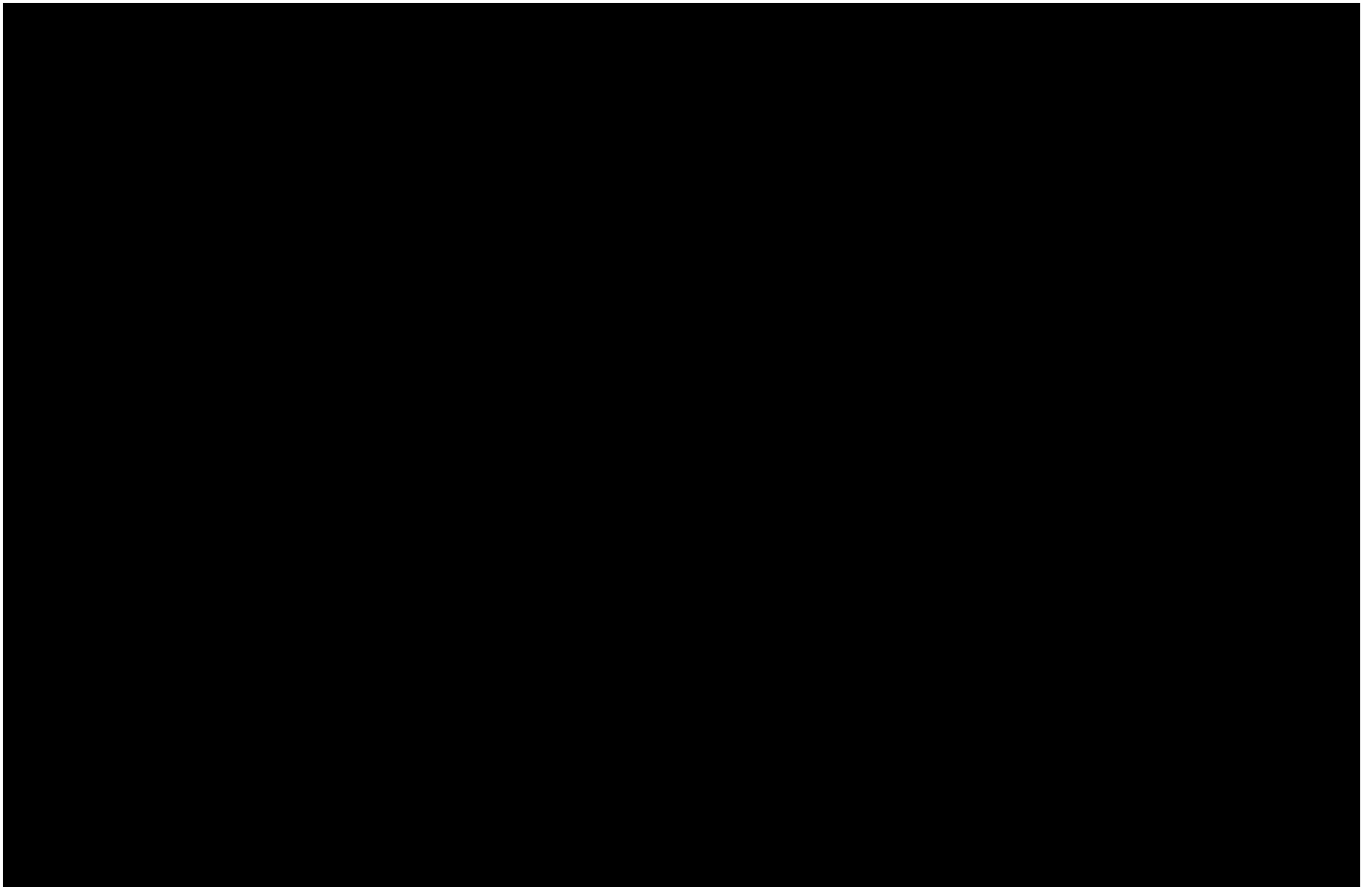


Bien que les glissades et chutes de plain-pied semblent anodines, elles sont à l'origine de nombreux accidents. C'est même la cause la plus fréquente d'accidents du travail puisqu'un accident sur dix entre dans cette catégorie.

Parmi les facteurs de risque, on peut citer les sols glissants ou sales, les surfaces inégales, les chaussures inappropriées ou encore les obstacles imprévus (boîtes, câbles qui traînent,...). Pour les prévenir, misez sur l'ordre et la propreté.

Pour organiser une session de formation ou d'information, utilisez le cours vidéo [Glissade, chutes ou faux-pas](#)

**3 entreprises sur 10 ne font pas
régulièrement des analyses de
risques.**

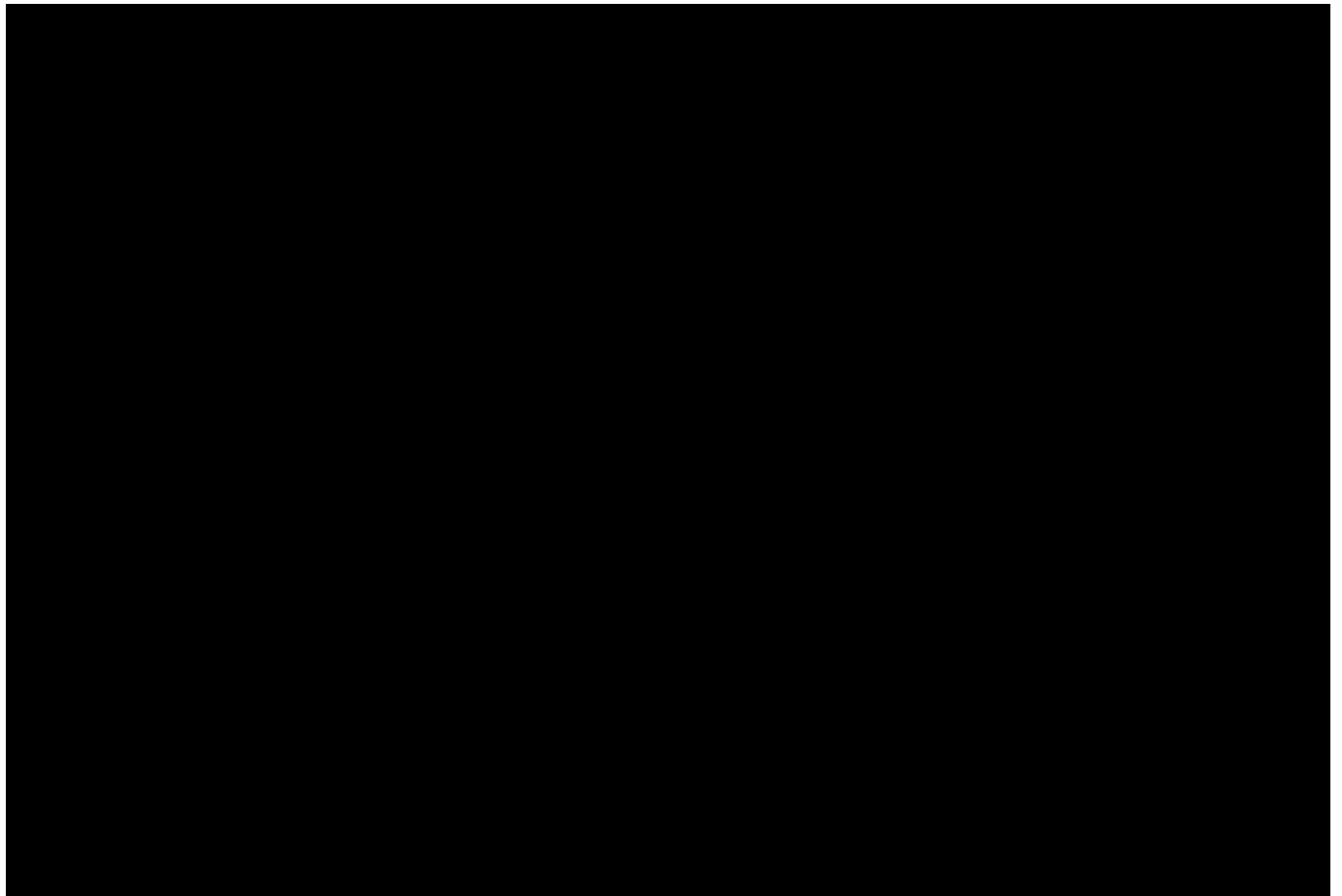


L'analyse des risques est la base de toute politique de bien-être au travail. Pourtant, près de 30% des entreprises belges déclarent ne pas en réaliser régulièrement. Les principales raisons invoquées sont que les risques sont déjà connus ou qu'il n'y a pas de problèmes majeurs sur le lieu de travail.

Pour pouvoir prendre des mesures adéquates pour prévenir les accidents et les problèmes de santé, il faut cependant faire (et refaire) des analyses des risques, en particulier pour identifier l'impact des changements effectués (utilisation de nouvelles machines, modifications dans la disposition des bureaux, adaptation des horaires de travail,...). Et, dans ce cadre, il faut pouvoir compter sur la coopération de tous.

Analyse des risques: pourquoi, comment?

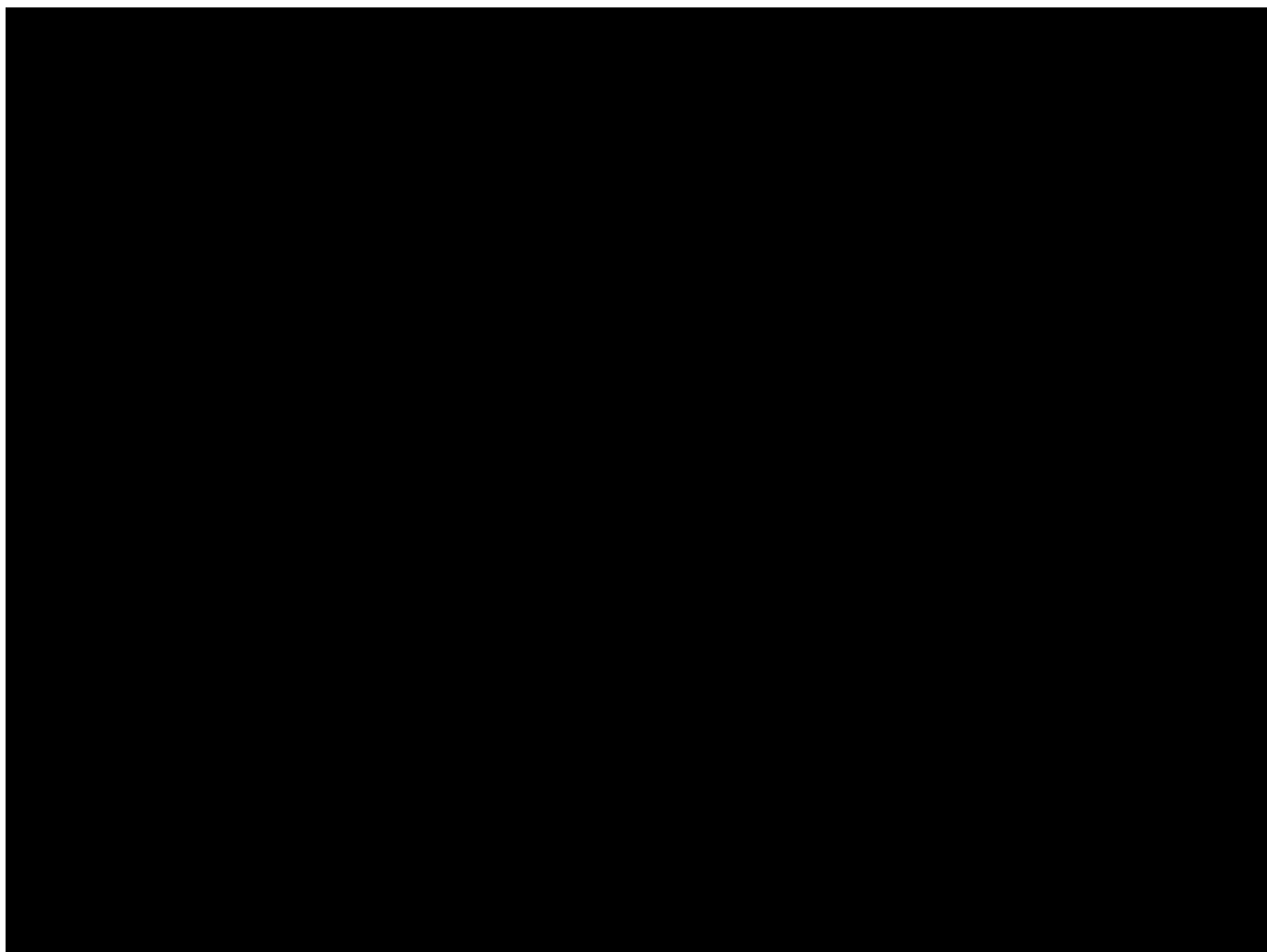
Près d'un travailleur sur dix fait état d'un problème de santé lié au travail.



Les statistiques 2020 d'Eurostat indiquent que 9,5% des travailleurs belges ont connu un problème de santé lié au travail l'année précédente. Les femmes (10,4%) signalent

plus souvent un problème que les hommes (8,7%). Les travailleurs âgés de 55 à 64 ans (12,8%) en parlent aussi plus souvent que les jeunes de 15 à 34 ans (5%).

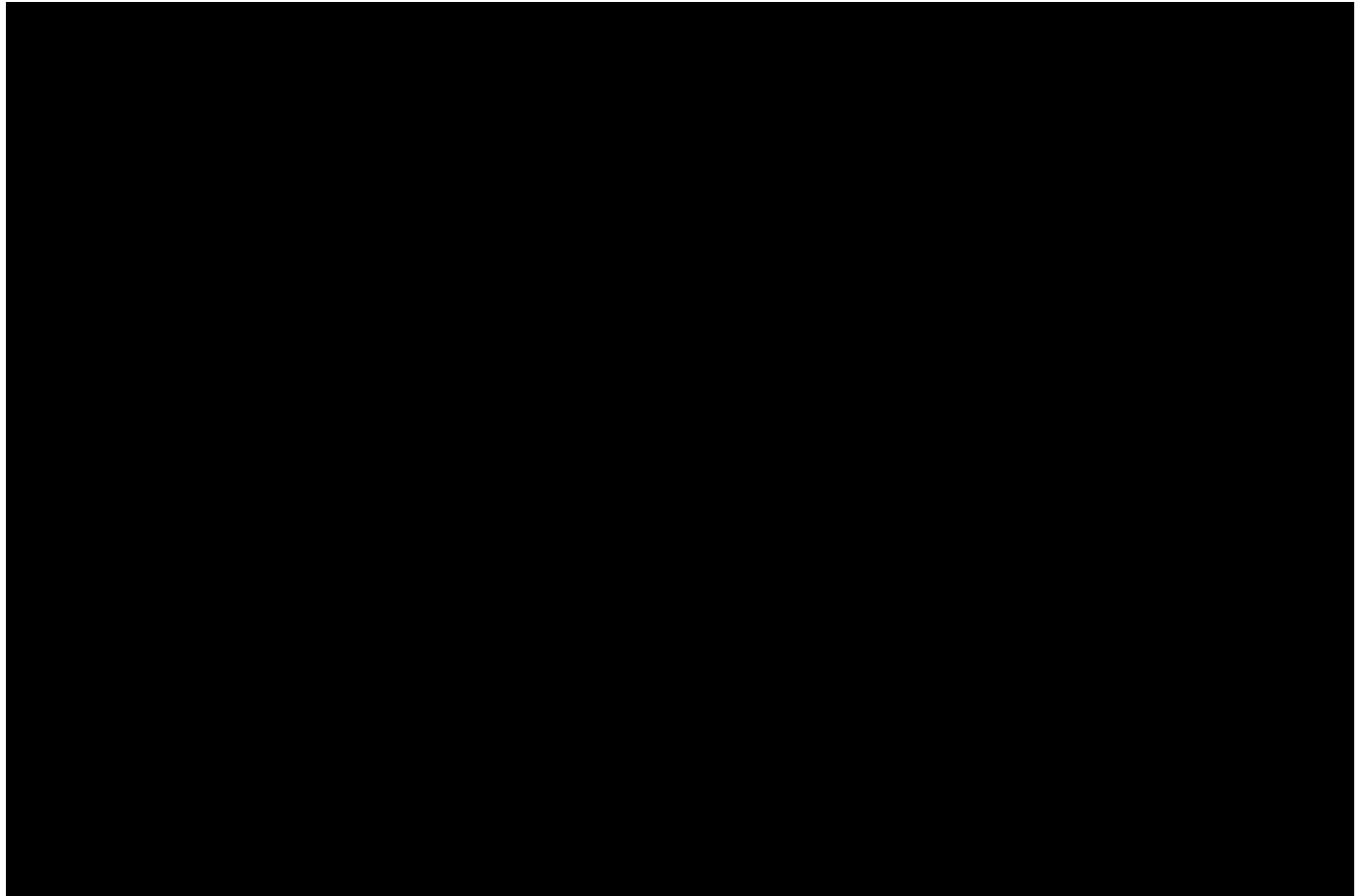
1 travailleur sur 5 déclare que la pression au travail est trop forte



... et estime que cela peut menacer sa santé mentale.

16% des travailleurs éprouvent des difficultés à concilier leur travail avec leur vie privée et 30% déclarent être toujours préoccupés par leur travail en dehors des heures de travail.

11% des travailleurs sont confrontés à des violences verbales



9% des violences physiques, 16% du harcèlement moral, 2,3% du harcèlement sexuel et 11% une forme de discrimination.

Une session de formation ou d'information sur le sujet? Utilisez le cours vidéo [Harcèlement et violence au travail](#).

40% des salariés déclarent pouvoir compter sur le soutien de leurs collègues.



70% estiment aussi que leur travail est apprécié sa juste valeur et 80% pensent qu'ils ont la possibilité d'utiliser leurs connaissances et leurs compétences.

Le soutien des collègues et la reconnaissance au travail sont des éléments importants pour lutter contre le stress au travail. D'autre part, près de la moitié des salariés déclarent n'avoir que peu ou pas de possibilités d'influencer les décisions importantes au travail ou de modifier l'ordre des tâches à accomplir. Ces points sont des facteurs de risques de stress négatif.

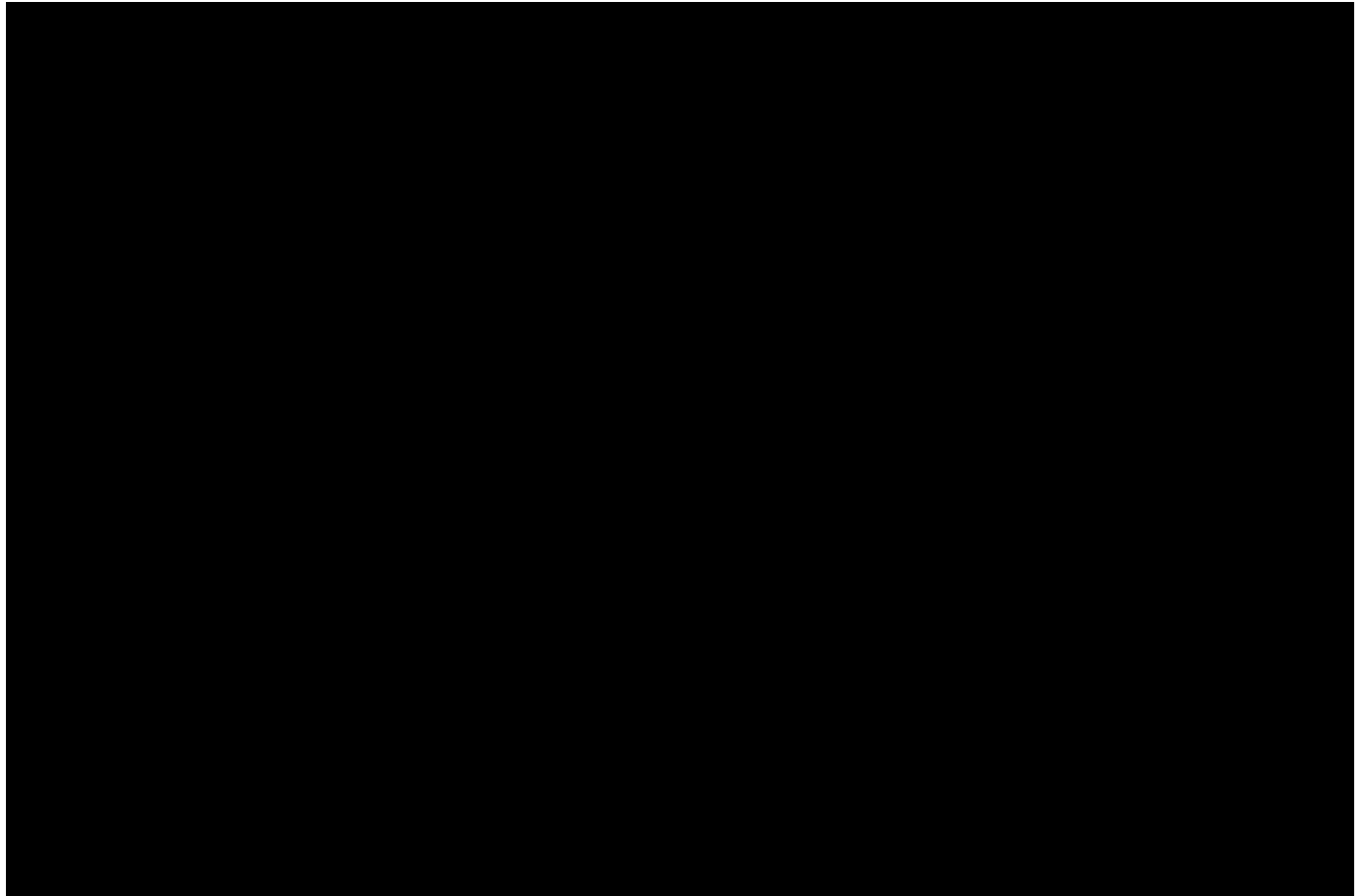
Près de 6% des travailleurs sont constamment exposés au bruit.



12% y sont souvent exposés et 16,4% parfois. Au total, environ 35% des travailleurs, soit un sur trois, sont donc confrontés au bruit sur leur lieu de travail. Et l'exposition au bruit peut entraîner des lésions auditives irréversibles.

Pour organiser une session de formation ou d'information, consultez notre [offre de cours vidéo](#)

18 % déclarent devoir soulever souvent des charges lourdes.



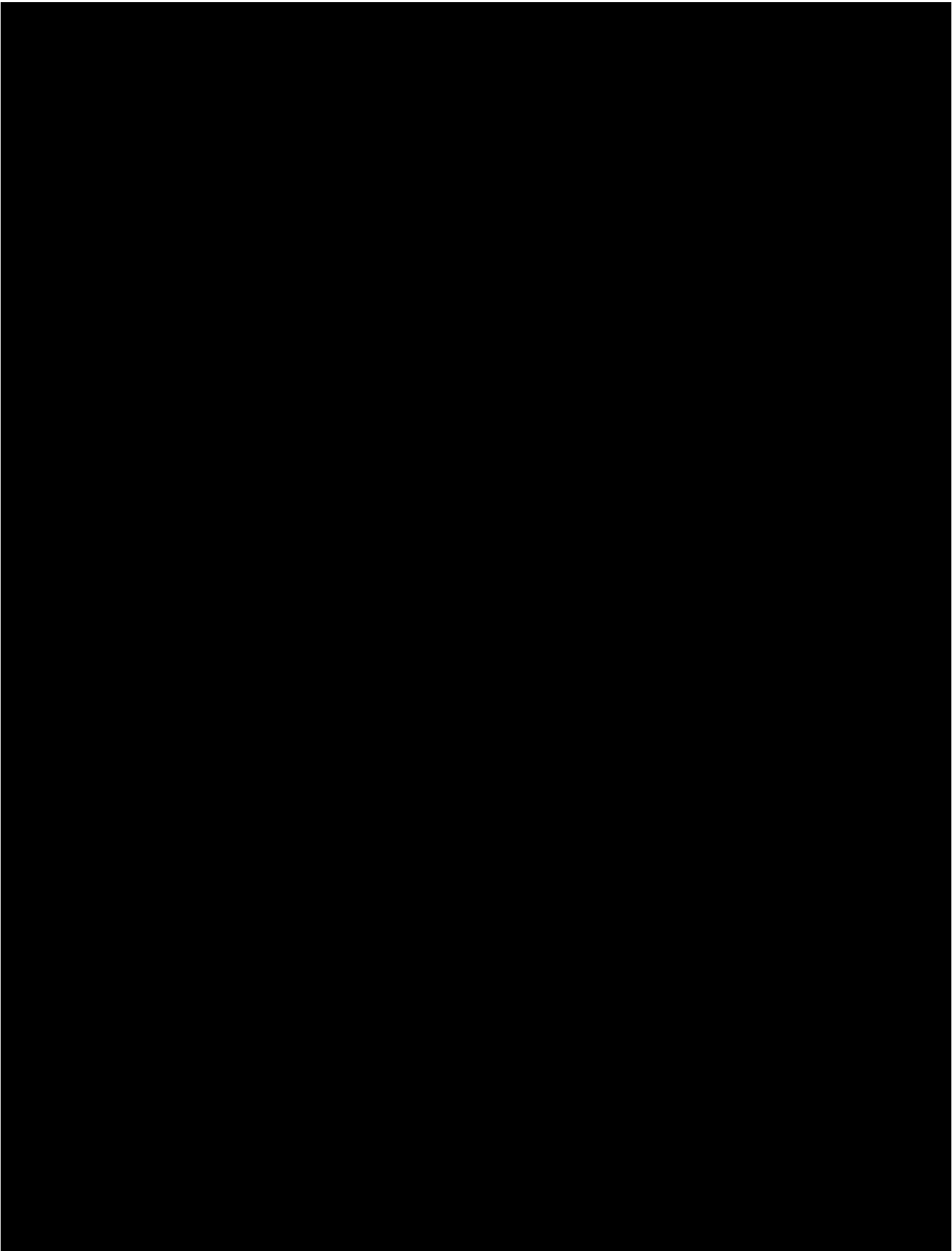
Soulever des charges fait souvent partie du travail: 18% des travailleurs soulèvent régulièrement des charges lourdes et 18% le font parfois. Cela signifie que 36% des travailleurs sont confrontés au risque de manutention manuelle de charges sur le lieu de travail.

Session de formation ou d'information? Utilisez les cours vidéo:

[Manutention manuelle et TMS - Entrepôts](#)

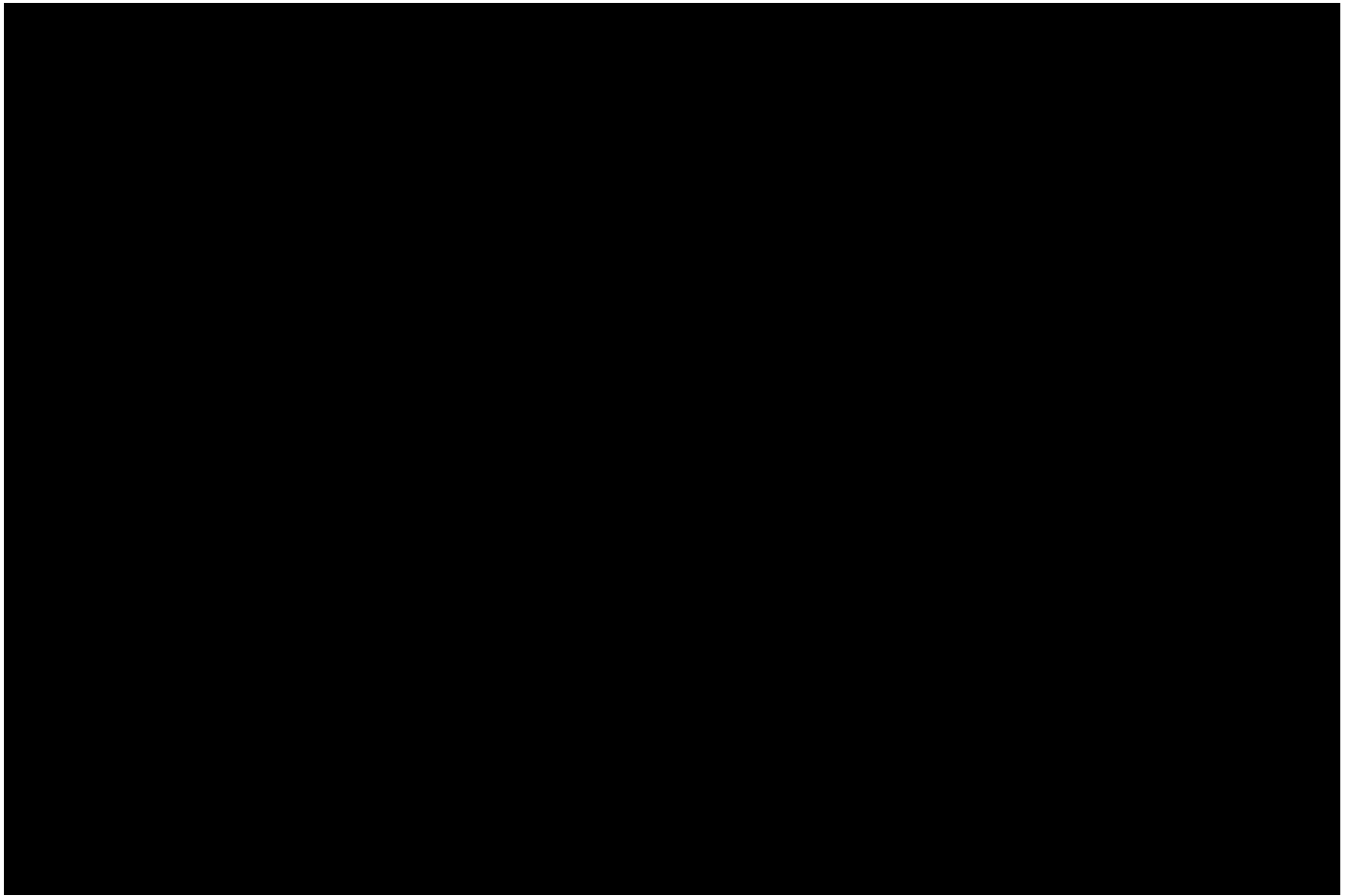
[Manipulation manuelle et TMS - Industrie.](#)

Plus de la moitié des travailleurs souffrent de douleurs musculaires.



56% des travailleurs déclarent avoir ressenti des douleurs musculaires dans les épaules, le cou ou les bras au cours de l'année écoulée. Les douleurs dorsales sont à peu près aussi fréquentes (52%). Les **troubles musculo-squelettiques (TMS)** peuvent être causés par divers facteurs de risque, comme p.ex. des postures de travail contraignantes. En fait, 25% des travailleurs affirment qu'ils travaillent souvent dans une position pénible et 60% indiquent devoir effectuer (constamment ou fréquemment) des mouvements répétitifs avec les mains.

50% des Belges font du travail sur écran toute la journée.



C'est pourquoi il faut veiller à ce que le poste de travail soit correctement installé! Mieux vaut aussi prévoir une formation pour les personnes qui travaillent sur écran de manière à ce qu'elles sachent comment régler leur table et leur chaise et comment positionner l'écran pour éviter des problèmes de santé. Enfin, il peut être utile de rappeler régulièrement que, pour éviter de rester trop longtemps en position assise, il faut faire des pauses toutes les demi-heures.

Une session de formation ou d'information en vue? Utilisez nos cours vidéo [Principes d'ergonomie pour le travail de bureau](#) et [E-learning - Télétravail](#)

5% des travailleurs sont confrontés à des problèmes liés à leur consommation d'alcool.

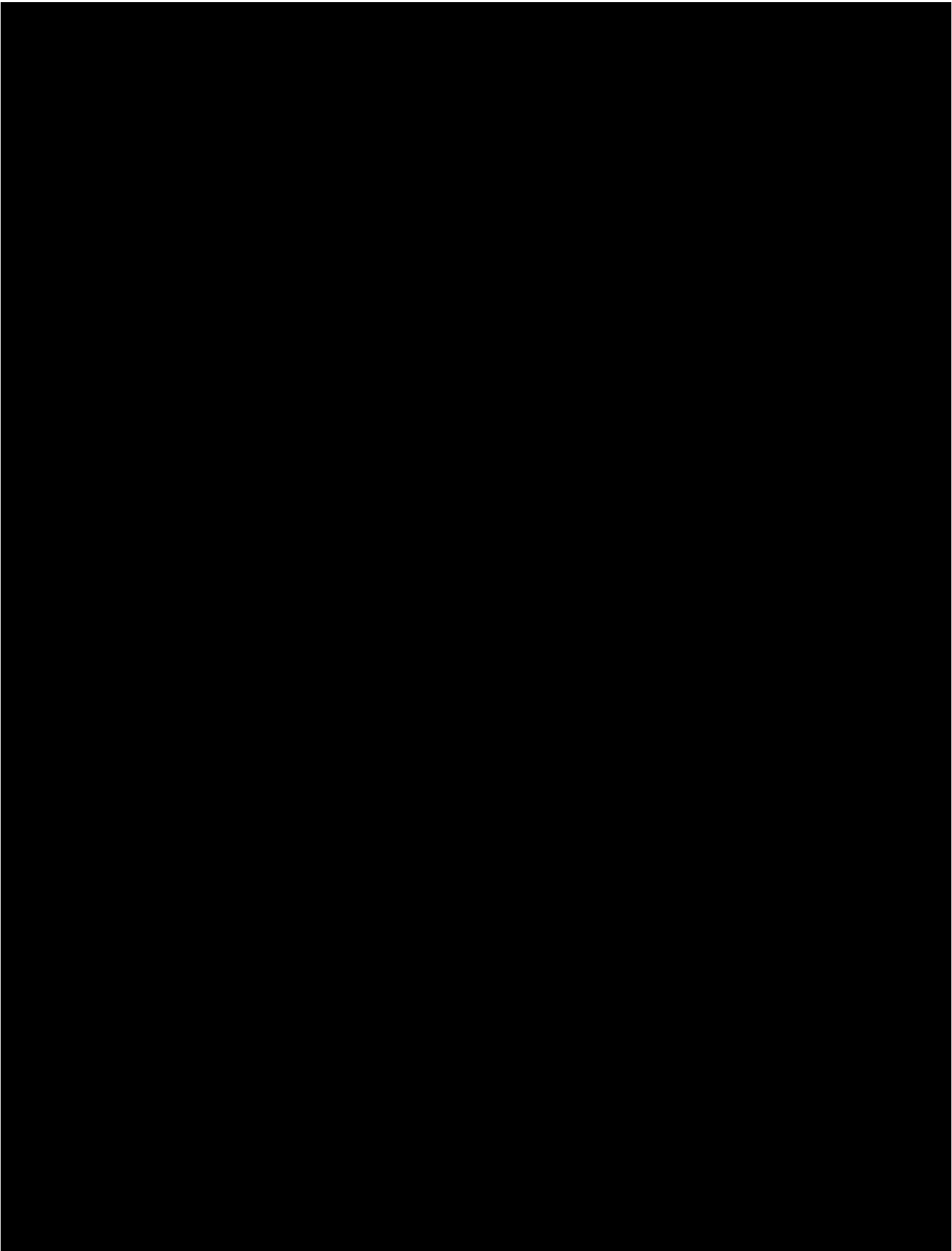


Plus de 80% des travailleurs consomment occasionnellement de l'alcool. Environ un travailleur sur dix en consomme quatre fois par semaine ou plus.

L'alcool et le travail ne font pas bon ménage: parmi les effets négatifs, les travailleurs notent des performances irrégulières (5,1%), des retards au travail (4,7%), des conflits avec des collègues (3%), des absences au travail (trop ivre pour aller travailler ou gueule de bois, 2,6%), un accident du travail (1,4%), des sanctions de l'employeur (0,9%) et un accident sur le chemin du travail (0,6%).

Session de formation ou d'information? Utilisez le cours vidéo [Alcool et drogues au travail](#).

1 Belge sur 3 prend le volant pour aller travailler



Le vélo est de plus en plus populaire, y compris pour se rendre au travail. La part du vélo dans les déplacements domicile-travail a augmenté de 80% entre 2005 et 2021. En 2023, 32% des travailleurs ont utilisé le vélo pour se rendre au travail, soit comme mode de transport principal, soit pour se rendre à la gare, par exemple.

Plus de cyclistes, donc aussi plus de cyclistes victimes d'un d'accident sur le chemin du travail. En 2023, 3143 accidents impliquaient explicitement l'utilisation du vélo pour effectuer le trajet. Quatre accidents ont eu une issue fatale et près de 500 accidents ont entraîné une incapacité permanente.

Conseils

- Comment définir une politique de mobilité orientée cyclistes?
- Comment sensibiliser les cyclistes aux risques encourus sur le trajet?

Sources

Les chiffres cités concernent les travailleurs belges et sont basés sur les sources suivantes:

• Accidents du travail: [Fedris](#)

• Alcool: [Q-ADO](#)

• Exposition aux facteurs de risque: [Eurofound - European Working Conditions Telephone Survey, 2021](#)

• Problèmes de santé liés au travail: [Eurostat - Labour Force Survey, 2020](#)